



VT Trading Arena Terms and Conditions

Conditions générales de VT Trading Arena

Conditions du concours de trading « VT Trading Arena » organisé à l'occasion du 10e anniversaire de VT Markets

Cette promotion est valable du 23 juin 2025 au 31 août 2025, pour une durée de 10 semaines.

La promotion est proposée par VT Markets LLC (« la Société » ou « VT Markets ») pour les clients de la Société.

1. Cette campagne est ouverte aux personnes disposant d'un compte de trading valide et actif chez VT Markets. Si vous n'êtes pas certain de pouvoir participer, veuillez contacter info@vtmarkets.com.
2. Les nouveaux clients qui souhaitent participer au concours doivent ouvrir un nouveau compte en direct avec VT Markets. En ouvrant un compte réel avec VT Markets, le client reconnaît qu'il a lu et accepté d'être lié par les présentes conditions générales et les conditions générales de VT Markets.
3. Pour participer à ce concours, les clients doivent :
 - a) S'inscrire à ce concours via la page d'accueil de VT Trading Arena ou le portail client de VT Markets pour les clients existants, sous l'onglet « Concours de trading ».
4. Un seul compte de participation est autorisé par participant éligible (sur la base d'une preuve d'identité).

À propos du concours de trading VT Trading Arena :

Pendant la période de la campagne, VT Markets calculera le bénéfice total (issu des transactions clôturées) du compte de trading des participants selon les règles ci-dessous et les classera. Les résultats du classement détermineront les récompenses que les participants pourront obtenir.

Comment être éligible :

- a) **Nombre minimum de transactions:** Les participants doivent effectuer au moins 5 transactions sur leur compte de participation pendant la période de compétition de 10 semaines.
- b) **Exigence relative aux symboles:** Les participants doivent exécuter avec succès au moins 5 transactions à l'aide du compte de négociation, et chaque transaction doit porter sur au moins 2 symboles différents pendant toute la durée du concours.
- c) **Montant cumulé de la transaction:** Le montant cumulé de la transaction exclut tous les frais de transaction encourus, y compris, mais sans s'y limiter, les commissions, les frais de plateforme, les frais réglementaires et les taxes associés à l'exécution de l'ordre.
- d) **Montant cumulé des transactions:**
 - **Niveau débutant :** Pour être éligible, votre montant cumulé de transactions doit être d'au moins 2 lots de transactions avec au moins 5 transactions impliquant au moins 2 symboles différents.
 - **Niveau avancé :** Pour être éligible, votre montant cumulé de transactions doit être d'au moins 5 lots de transactions avec au moins 10 transactions impliquant 2 symboles différents ou plus.
- e) **Pas de retraits ni de transferts :** Les participants ne peuvent pas effectuer de retraits ou de transferts internes à partir de leur compte de participation pendant la période du concours.
- f) **Durée de transaction :** Chaque transaction doit être maintenue pendant plus de 3 minutes (180 secondes)

Heure limite de fin de journée et de volume/quantité cumulée de transactions

a) Heure limite de fin de journée

L'heure limite de fin de journée (EOD) pour toutes les activités de négociation, y compris l'enregistrement des transactions, le traitement des opérations et la mise à jour des soldes, est fixée à 23h59 (UTC) chaque jour civil. Toutes les activités de négociation effectuées après cette heure seront traitées dans le cadre de la journée de négociation suivante.

b) Montant cumulé des transactions/Seuil de volume

Le volume cumulé des transactions pour chaque utilisateur ou compte sera calculé sur la base de toutes les transactions exécutées avant 23h59 (UTC) chaque jour. Toutes les transactions exécutées après cette heure seront incluses dans le calcul pour le jour de négociation suivant.

c) Finalisation du calcul des actifs

Les calculs finaux des actifs pour chaque jour de négociation seront déterminés et verrouillés à 23h59 (UTC). Cela comprendra la finalisation des soldes, des montants des transactions et de toute autre donnée de négociation pertinente. Les ajustements ou recalculs dus à des erreurs de système ou à des divergences seront effectués conformément à la politique de correction des erreurs de la plateforme.

d) Modifications après l'heure limite

Toute transaction ou action intervenant après l'heure limite de fin de journée ne sera pas prise en compte dans le calcul des actifs de la journée en cours. Ces transactions seront plutôt incorporées dans les calculs du jour de négociation suivant, et les montants/volumes associés seront réinitialisés en conséquence.

e) Clarification du fuseau horaire

L'heure limite mentionnée ci-dessus est basée sur le temps universel coordonné (UTC). Il incombe aux utilisateurs de tenir compte des différences de fuseaux horaires lorsqu'ils déterminent l'heure limite pour leur lieu de résidence.

Admissibilité spécifique à un niveau :

Niveau débutant :

- Dépôt brut cumulé dans les 24 heures suivant la participation : entre 1 000 USD et 4 999 USD.

- Nombre minimum de transactions : Au moins 5 transactions sur le compte de participation.
- Montant cumulé des transactions : > 2 lots
- Durée de transaction : Chaque transaction doit être maintenue pendant plus de 3 minutes (180 secondes)

Niveau avancé :

- Dépôt brut cumulé dans les 24 heures suivant la participation : 5 000 USD ou plus.
- Nombre minimum de transactions : Au moins 10 transactions sur le compte de participation.
- Montant cumulé des transactions : > 5 lots
- Durée de transaction : Chaque transaction doit être maintenue pendant plus de 3 minutes (180 secondes)

Disqualification

Règle de retrait/transfert : Si, à tout moment pendant le concours, les participants retirent ou transfèrent des fonds de leur compte participant, ils seront automatiquement disqualifiés et exclus du concours.

Exemple:

Le participant A a choisi de participer à la compétition commerciale VT Trading Arena à 12:00 SGT le 23/06/2025, et son volume de négociation cumulé à ce moment-là était <2 lots. Puisque le montant cumulé des transactions ne répondait pas à l'exigence de >2 lots, VT Markets n'a pas calculé le profit total du participant A, et le participant A n'a pas été en mesure de participer au classement pour les récompenses.

Dans la continuité de ce qui précède, le participant A a placé des transactions supplémentaires le 25/06/2025, et son montant cumulé de transactions a augmenté à 2,3 lots, dépassant les >2 lots requis et ayant déjà déposé 3 500 USD au cours des premières 24 heures. VT Markets a commencé à calculer le profit total du participant A à partir du 25/06/2025.

Dans le prolongement de ce qui précède, le participant A a effectué un retrait de 500 USD le 30/06/2025, ce qui a déclenché une disqualification automatique. Le participant A a été exclu du concours à compter du 30/06/2025. Même si le participant A dépose à nouveau des fonds pour dépasser les critères d'éligibilité initiaux, il ne pourra plus participer au concours.

Récompenses du défi :

- a) Montant total de la cagnotte :** La cagnotte totale du concours commercial de la VT Trading Arena s'élève à 1 000 000 USD.
- b) Les gagnants du grand prix:** À la fin de la campagne de 10 semaines, un total de 20 gagnants sera sélectionné (10 de chaque niveau : débutant et avancé). Les gagnants seront classés en fonction du profit total qu'ils auront réalisé sur les transactions clôturées pendant la période du concours. Les prix pour les gagnants du grand prix sont les suivants :

Niveau débutant - Total de la cagnotte : 300 000 USD

- 1er prix : 80 000 USD
- 2e prix : 50 000 USD
- 3e prix : 40 000 USD
- 4e prix : 30 000 USD
- 5e prix : 25 000 USD
- 6e prix : 20 000 USD
- 7e prix : 15 000 USD
- 8e prix : 10 000 USD
- 9e prix : 7 500 USD
- 10e prix : 5 000 USD

Niveau avancé - Montant total des prix : 700 000 USD

- 1er prix : 250 000 USD

2e prix : 150 000 USD

3e prix : 100 000 USD

4e prix : 60 000 USD

5e prix : 50 000 USD

6e prix : 40 000 USD

7e prix : 30 000 USD

8e prix : 25 000 USD

9e prix : 15 000 USD

10e prix : 10 000 USD

c) Prix des défis bonus (toutes les 5 semaines) : en plus des grands prix, des récompenses seront attribuées aux participants toutes les 5 semaines. Les périodes sont les suivantes :

- Première période : 23er juin 2025 au 27 juillet 2025
- Deuxième période : 28 juillet 2025 au 31 août 2025

Les récompenses seront attribuées aux 3 meilleurs participants aléatoires chaque période. Les prix sont les suivants :

Rank	Prize (USD)
1st	\$10,000
2nd	\$7,000
3rd	\$3,000

Cliquez sur l'image pour voir la fiche.

Exemple:

Participant A (Niveau Débutant):

- **Date de début:** Le participant A a choisi de participer au concours commercial VT Trading Arena le 23 juin 2025 à 12h00 SGT.

- **Premier dépôt:** Le 23 juin 2025, le participant A a effectué son premier dépôt de 1 200 USD, ce qui lui a permis de se qualifier pour le niveau débutant.
- **Transactions:** Le participant A a exécuté 6 transactions et a négocié avec 3 symboles différents, répondant ainsi aux exigences minimales de 5 transactions et de 2 symboles.
- **Montant cumulé des transactions:** Au 31 août 2025, le montant cumulé des transactions du participant A dépassait >2 lots, remplissant ainsi les conditions d'éligibilité au concours.
- **Grand prix:** À la fin de la campagne de 10 semaines (31 août 2025), le bénéfice total des transactions clôturées du participant A le place à la première places du niveau débutant sur la base de son bénéfice.
- **Prix décerné:** Le participant A remporte le 1er prix de 80 000 USD au niveau débutant.

VT Markets annoncera les gagnants dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du concours. La liste des gagnants sera affichée sur le site web de VT Markets.

1. VT Markets contactera les gagnants après l'annonce de leur nom. Par la suite, les gagnants devront confirmer leur identité dans un délai de 15 jours ouvrables, faute de quoi ils perdront automatiquement leur prix. Il peut y avoir des conditions supplémentaires régissant l'admissibilité de chaque gagnant à réclamer un prix.
2. Les participants à ce concours reconnaissent et acceptent les risques inhérents à la négociation de produits dérivés et comprennent qu'ils sont entièrement responsables de leurs propres décisions et actions en matière de négociation. VT Markets ne fournit aucun conseil financier ou d'investissement. Les participants doivent obtenir des conseils financiers indépendants si nécessaire.
3. VT Markets ne sera pas responsable des inscriptions perdues, tardives, incomplètes, illisibles ou mal acheminées.
4. Les demandes frauduleuses, multiples ou mal remplies ne seront pas acceptées.

5. Les participants ayant enfreint l'accord client de VT Markets de quelque manière que ce soit seront disqualifiés du concours, et la valeur de tout prix attribué sera déduite du solde de leur compte.
6. VT Markets se réserve le droit de varier, modifier, remplacer, révoquer ou annuler ces conditions générales à tout moment et sans préavis. Les modifications de ces conditions générales seront disponibles en ligne, et tous les clients sont encouragés à consulter régulièrement le site Web de VT Markets pour se tenir au courant des dernières modifications.
7. Tout litige ou situation non couvert par les présentes conditions générales sera résolu par VT Markets à sa seule discrétion.
8. Les Marchés VT ne peuvent être tenus responsables de toute perte (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes indirectes, spéciales ou consécutives ou les pertes de profits), de tout coût, de toute dépense ou de tout dommage subis ou encourus en relation (directe ou indirecte) avec la participation à ce concours.
9. Ce programme peut être révoqué à tout moment, au choix de VT Markets, et l'éligibilité à la promotion sera soumise à notre seule discrétion.

Tournez la roue et les prix de l'événement

Cette promotion est valable du 23 juin 2025 au 31 août 2025. Tous les dépôts qualifiants, les tournes et les réclamations de prix doivent être effectués au cours de cette période.

1. Admissibilité générale

- Ce concours et les promotions associées sont ouverts aux personnes âgées de 18 ans ou plus. Une preuve d'âge peut être exigée.
- Les participants doivent être des clients existants de VT Markets et enregistrés dans la VT Trading Arena.
- En participant, vous acceptez d'être lié par les présentes conditions générales, les conditions générales de VT Trading Arena et les autres documents juridiques applicables fournis par VT Markets.

2. Faites tourner la roue – Offre VT Trading Arena

- Pour chaque tranche de 1 000 USD déposée, les participants recevront un (1) tour de la roue des prix.
- Chaque tour doit être utilisé dans les 7 jours suivant le dépôt de qualification. Les tours non utilisés expireront après cette période.
- Les tours doivent être accessibles via la section Promotions > Tourner la roue dans le Portail Client.
- La roue des prix comprend plusieurs récompenses, dont une paire de billets pour un match de Premier League anglaise (EPL).
- Les prix sont attribués de manière aléatoire en fonction de l'endroit où la roue s'arrête.
- La cagnotte peut changer au fil du temps. La liste des récompenses actuelles est disponible sur la page « Faire tourner la roue ».
- Les participants peuvent gagner plusieurs tours en fonction du montant total des dépôts éligibles.
- Les gagnants sont informés immédiatement après le spinning. Les récompenses sont créditées dans un délai d'un jour ouvrable sur le compte VT Trading Arena du participant.
- Tous les prix sont incessibles, non échangeables et ne peuvent être échangés contre de l'argent, des crédits ou des points de fidélité.
- VT Markets se réserve le droit de:
 - Disqualifier ou suspendre les utilisateurs en cas de violation des règles ou d'abus présumé.
 - Afficher les noms des gagnants sur les plateformes officielles (portail client, site Web, application ou réseaux sociaux).
 - Modifier ou annuler la promotion à sa discrétion sans préavis.
- Toutes les décisions prises par VT Markets concernant la promotion sont définitives.

3. Tirage au sort de l'événement - Match de l'EPL et course de Formule E

Billets pour la Premier League anglaise (EPL)

- **Prix** : Deux (2) billets d'entrée générale pour un match de l'EPL. Le choix du match est à la discrétion de VT Markets.
- **Conditions:**
 - Les billets ne sont pas transférables et ne peuvent être échangés contre de l'argent ou remplacés.
 - Le prix exclut les frais de voyage, d'hébergement, de repas et autres dépenses personnelles.
 - VT Markets n'est pas responsable des matchs annulés, reportés ou reprogrammés.

Billets pour la course de Formule E Maserati MSG

- **Prix** : Deux (2) billets pour une course de Formule E Maserati MSG, choisis par VT Markets.
- **Conditions:**
 - Les billets ne sont pas transférables et ne peuvent être échangés contre de l'argent ou des alternatives.
 - Les participants doivent prendre en charge leurs frais de voyage, d'hôtel et autres frais accessoires.
 - VT Markets n'est pas affilié à Maserati MSG Racing ou à la Formule E et n'est pas responsable des changements ou annulations d'événements.

4. Protection des données et publicité

- En participant, vous autorisez VT Markets à utiliser votre nom et votre image à des fins promotionnelles.
- Toutes les données personnelles seront traitées conformément à la politique de confidentialité de VT Markets et ne seront pas partagées avec des tiers sans consentement.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les conditions suivantes s'appliquent à toutes les offres, sauf mention contraire explicite :

1. Cette offre ne peut être utilisée conjointement avec aucune autre offre.



2. Toutes les offres de VT Markets ne sont disponibles que dans le respect de la législation en vigueur.
3. Les offres de VT Markets ne sont pas conçues pour altérer ou modifier la préférence d'un individu pour le risque ou pour encourager les individus à négocier d'une manière incompatible avec leurs stratégies de négociation.
4. Les clients doivent s'assurer qu'ils gèrent leur compte de négociation d'une manière qui corresponde à leur niveau de confort en matière de négociation.
5. Les nouveaux comptes sont soumis à approbation, conformément à la procédure d'ouverture de compte de VT Markets.
6. Les particuliers doivent s'assurer qu'ils ne contreviennent pas aux lois et réglementations locales en demandant un compte auprès de VT Markets.
7. Les clients ne sont pas autorisés à utiliser le bonus de crédit pour couvrir des positions. VT Markets se réserve le droit d'annuler l'éligibilité d'un client à participer à toute offre de bonus de crédit, de retirer tout ou partie des bonus de crédit de son compte de trading, et tout ou partie des profits générés par les positions de couverture sans autre avis.
8. VT Markets se réserve le droit de refuser toute demande ou indication de participation à une promotion, à sa seule discrétion, sans avoir à fournir de justification ou d'explication.
9. VT Markets se réserve le droit d'exclure et/ou d'annuler la participation d'un client à ses offres ou promotions si : a) un barattage (ouverture et fermeture intentionnelles de transactions pour générer des bonus ou des avantages liés à la promotion) est détecté ; b) le client se trouve en violation de son accord client ou a enfreint les conditions générales de la promotion. En cas de mauvaise conduite ou de violation, VT Markets se réserve le droit de déduire tout bonus émis du compte de négociation du client.
10. VT Markets peut en tout temps apporter des modifications aux présentes conditions générales et vous avisera de ces modifications en affichant les conditions modifiées sur le site Web de VT Markets. Il vous est conseillé de consulter régulièrement les présentes conditions générales. L'utilisation continue du site Web de VT Markets et/ou de tout service de VT Markets indique



l'acceptation de ces conditions modifiées. VT Markets se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute offre à sa seule discrétion et à tout moment.

- 11.** VT Markets peut à tout moment, à sa seule discrétion, cesser ou interrompre l'une de ses promotions.
- 12.** Toutes les promotions VT Markets s'appliquent uniquement aux comptes standard VT Markets, sauf indication contraire explicite.
- 13.** VT Markets ne sera pas responsable des pertes, coûts, dépenses ou dommages qui peuvent être subis en relation avec cette offre et qui, en vertu de la loi, ne peuvent être exclus par les présentes conditions générales.
- 14.** Si les présentes Conditions générales sont traduites dans une langue autre que l'anglais, la version anglaise des Conditions générales prévaudra en cas d'incohérence.
- 15.** Le fournisseur de cette offre est VT Markets LLC (SVG Limited Liability Company number 673LLC2020).